

# RÉALISATIONS 2018



ENTRETIEN PARC, ÉOLIEN DÉVELOPPEMENT DURABLE Culture AVENIR  
 DES COURS D'EAU Planification ENVIRONNEMENT communauté  
 AMÉNAGEMENT Transport PROJETS SÉCURITÉ PUBLIQUE, CIVILE ET INCENDIE  
 DU TERRITOIRE COLLECTIF RURAL STRUCTURANTS famille Région  
 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DURABLE ACTIONS d'appartenance  
 COMPLÉMENTARITÉ DÉVELOPPEMENT Réseau cyclable PROTECTION DES BOISÉS  
 RURALE ET URBAINE RÉGION LA SAUVAGINE Transport adapté rural

# RÉALISATIONS 2018

## de la MRC de Pierre-De Saurel



Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2019  
ISBN 978-2-9812102-8-9

Rédaction : Josée-Ann Bergeron, avec la collaboration des coordonnateurs et des membres de la Direction générale de la MRC de Pierre-De Saurel  
Chantal Chapdelaine  
Révision linguistique :  
Photographies : Josée-Ann Bergeron, NathB Photographe, CLD de Pierre-De Saurel, Pascal Cournoyer, Symon Juteau, Simon Ménard, Caroline Morrison, Office de tourisme de la région de Sorel-Tracy, Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie, Jean-François Savoie  
Graphisme : Emond, imprimeurs depuis 1934 inc.  
Impression : Emond, imprimeurs depuis 1934 inc.



LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL...

*présente pour l'avenir!*





• Mot du préfet .....	6
• Mot du directeur général et secrétaire-trésorier .....	7
• La MRC de Pierre-De Saurel .....	8
• Conseil de la MRC .....	10
• Équipe de la MRC .....	11
• La MRC en un coup d'œil .....	12
• La MRC en chiffres – Année 2018 .....	12
• La MRC... présente dans sa communauté .....	13
• Orientations 2017-2022 .....	13
• Organismes partenaires de la MRC .....	14
• Aménagement et développement du territoire .....	18
• Développement culturel .....	18
• Développement et rayonnement régional .....	19
• Développement de la zone agricole .....	24
• Géomatique .....	26
• Gestion des cours d'eau .....	26
• Gestion des matières résiduelles .....	28
• Politique familiale et des aînés .....	30
• Règlement de contrôle intérimaire .....	32
• Sécurité incendie .....	34
• Sécurité publique .....	35

## MOT DU PRÉFET



C'est avec une grande fierté que je vous présente les principales réalisations de la MRC de Pierre-De Saurel pour l'année 2018.

Grâce à ce document, vous en apprendrez davantage sur ses responsabilités et ses services.

L'année 2018 aura été marquante pour la MRC. En effet, nous nous rappellerons de 2018 comme étant l'année où nous avons perdu un collègue, un homme impliqué pour sa région au même titre que pour sa municipalité et un homme connu pour son intégrité : M. Michel Beck, maire de Saint-Roch-de-Richelieu, décédé le 21 novembre.

Heureusement, nous nous souviendrons aussi de 2018 pour de belles réalisations. La MRC a eu la chance de participer au mérite Ovation municipale grâce à son parc éolien 100 % communautaire. La MRC a aussi été l'hôte du lancement national de la Semaine québécoise de réduction des déchets. Deux belles occasions où la MRC a pu avoir un rayonnement positif à l'échelle du Québec.

Avec mes collègues du Conseil et l'équipe de la MRC, nous avons contribué à améliorer la qualité de vie des citoyens grâce à la bonification de deux projets majeurs : la construction d'un bâtiment de service à l'écocentre et l'ajout d'un tronçon supplémentaire de piste cyclable entre le rang des Corbeaux et le rang Saint-Louis. Cette étape de plus vers un prolongement de la piste cyclable régionale vers l'est reliera, par voie cyclable partagée, notre MRC à celle des Maskoutains par la municipalité de Saint-Louis.

De plus, les efforts déployés lors de la campagne de sensibilisation *Mission : Réduction* pour l'implantation des bacs bruns ont porté fruit. Les résultats de cette première année de collecte ont été à la hauteur de nos espérances. 2018 est aussi l'année où nous avons complètement remboursé le solde du prêt ayant permis l'acquisition, la rénovation, l'agrandissement et l'aménagement de notre centre administratif acquis en 2008.

Bref, 2018 c'est bien plus que tout cela! Vous aurez d'ailleurs le plaisir de le constater dans les pages qui suivent où l'ensemble des réalisations de toute l'équipe de la MRC y est recensé. Quand je parle d'équipe, je pense à mes collègues conseillers régionaux, aux employés de la MRC et à nos nombreux partenaires. Nous tous travaillons ensemble pour le développement de notre région.

### Gilles Salvas

Préfet

Maire de Saint-Robert

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



C'est avec une grande satisfaction qu'en tant que directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Pierre-De Saurel je rédige ce mot concernant nos réalisations 2018.

Ces réalisations représentent le fruit d'un travail d'équipe partagé globalement entre les responsables des différents services de la MRC, la Direction générale et les membres du Conseil. Ce travail ne peut être réalisé sans compter sur la collaboration d'administrateurs bénévoles oeuvrant au sein des différents conseils d'administration d'organismes tels que le Centre local de développement de Pierre-De Saurel, l'Office de tourisme de la région de Sorel-Tracy, le Service de transport adapté et collectif régional de la MRC de Pierre-De Saurel, la Coop de services Internet Pierre-De Saurel et le Réseau cyclable de la Sauvagine. Ces organismes collaborent tous à la mission de la MRC qui est, entre autres, d'offrir des services de qualité à la population du territoire.

Les employés de la MRC forment une équipe de 20 personnes, soit 4 cadres, 9 coordonnateurs, 4 techniciens et 3 employés dédiés au soutien administratif des différents services. De plus, 3 stagiaires viennent prêter main-forte à l'équipe en période estivale, notamment à la gestion des cours d'eau et à la gestion des matières résiduelles. Le dévouement de ces gens est très apprécié et nous permet, pour une deuxième année, de vous présenter avec fierté les actions qui se retrouvent dans ce document. Celui-ci résume le travail des différents services de la MRC et vous permettra de constater la diversité des dossiers traités.

L'ensemble des dossiers de la MRC comporte un volet de « planification » et un autre de « mise en œuvre ». Ces volets sont élaborés en concertation avec les municipalités locales, les intervenants du milieu et les organismes. Il existe donc un lien de complémentarité et de concertation entre plusieurs des actions menées par la MRC et les municipalités. Ceci étant précisé, vous constaterez en lisant ce document que les dossiers traités par notre organisation contribuent au développement de notre belle région.

La diffusion de ce document, accessible directement sur notre site Internet, constitue pour nous une excellente façon d'entrer dans de nombreux foyers de la région en donnant la possibilité aux gens d'en apprendre davantage sur le travail accompli par l'équipe de la MRC.

Bonne lecture!

**Denis Boisvert**

Directeur général et secrétaire-trésorier

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel est administrée par un conseil composé de onze maires et d'une mairesse représentant chacune des douze municipalités qui composent son territoire (région d'appartenance). Ainsi, en devenant maire lors d'une élection municipale, l'élu devient également conseiller régional à la MRC.

Le rôle de la MRC est de planifier l'aménagement du territoire, de favoriser la mise en commun des services, de statuer sur les dossiers qui concernent plusieurs municipalités et de contribuer au sentiment d'appartenance régionale. Une MRC est un palier de gouvernement régional.

## FONCTIONNEMENT DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

### RÔLE DU PRÉFET

Le préfet est élu par et parmi les conseillers régionaux lors d'un scrutin secret, et ce, pour un mandat de deux ans. Il exerce les mêmes pouvoirs à l'égard de la MRC qu'un maire à l'égard d'une municipalité. En ce sens, il agit à titre de chef du conseil et préside les séances. Il a un important rôle de mobilisateur, et ce, tant auprès des élus locaux, régionaux, provinciaux et fédéraux qu'auprès des partenaires. Il est appelé à piloter d'importants dossiers de développement régional. Lors d'événements ou d'activités, le préfet représente non seulement le conseil de la MRC, mais également l'ensemble des citoyens de la région. Il doit être un bon leader, un bon gestionnaire et il doit faciliter la concertation. Enfin, il exerce un rôle de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les affaires de la MRC et travaille ainsi en étroite collaboration avec la direction générale.

### PROCESSUS DÉCISIONNEL

Le poids décisionnel des municipalités membres de la MRC est déterminé en fonction, entre autres, de leur population. Le Conseil de la MRC prend ses décisions à la double majorité, c'est à-dire en tenant compte du nombre de voix et de la population. Le nombre de voix attribué à une municipalité est fixé par le décret de constitution de la MRC, lequel précise qu'une voix est attribuée par tranche de 9 000 habitants ou moins.

Ainsi, pour qu'une décision positive soit prise par le Conseil de la MRC, autant les voix exprimées doivent être majoritairement positives (8 voix et plus) que le total de la population attribué à chaque représentant (25 638 et plus). Une formule de limitation des voix assure également qu'aucune municipalité ne puisse détenir à elle seule la double majorité. Par contre, dès que la double majorité n'est pas atteinte, cela entraîne une décision négative, soit le rejet d'une proposition.

Voir le tableau de compilation des votes.

## TABLEAU DE COMPILATION DES VOTES

MUNICIPALITÉ	Population Décret 1213-2017	Nombre de voix
Massueville	503	1
Saint-Aimé	495	1
Saint-David	851	1
Sainte-Anne-de-Sorel	2 590	1
Sainte-Victoire-de-Sorel	2 516	1
Saint-Gérard-Majella	267	1
Saint-Joseph-de-Sorel	1 578	1
Saint-Ours	1 706	1
Saint-Robert	1 785	1
Saint-Roch-de-Richelieu	2 238	1
Sorel-Tracy	35 156	4
Yamaska	1 589	1
<b>TOTAL</b>	<b>51 274</b>	<b>15</b>

## FINANCEMENT DE LA MRC

La MRC tire principalement son financement des sources suivantes :

- Les quotes-parts établies par la MRC pour les municipalités locales de son territoire;
- Les subventions accordées par le gouvernement du Québec.

## QU'EST-CE QU'UNE QUOTE-PART?

Une quote-part est le paiement annuel d'une part qu'une municipalité doit verser à la MRC. Ce financement permet à la MRC de financer ses activités liées à l'exercice des responsabilités qui lui sont dévolues par la Loi ou par délégation, mais aussi à financer plusieurs organismes régionaux sous sa responsabilité.

Par exemple, en 2018, les municipalités membres de la MRC ont contribué pour 8 863 974 \$ en quotes-parts sur un budget total de 17 321 773 \$. Les autres sommes étant en provenance de diverses sources de revenus : services rendus, financement, affectations du surplus, etc.

## MODES DE RÉPARTITION DES DÉPENSES

Le montant d'une quote-part peut être établi en fonction de :

- Population officielle;
- Richesse foncière uniformisée (RFU);
- Nombre de bâtiments branchés physiquement au réseau de fibre optique pour chacune des municipalités (ex. : entretien du réseau de fibre optique);
- Protocole de gestion (ex. : équipements, services et activités à caractère supralocal, Taxibus);
- Unité d'occupation (ex. : gestion des matières résiduelles);
- Au prorata du bassin versant lié par les travaux exécutés dans un cours d'eau, et ce, sur un territoire défini (travaux réalisés dans les cours d'eau sous la juridiction de la MRC);
- Toute autre répartition jugée adéquate par le Conseil de la MRC.

Le montant d'une quote-part peut être imputé à une municipalité, à quelques-unes ou à l'ensemble. La méthode de répartition est importante, car elle doit assurer une équité entre les municipalités.

## CONSEIL DE LA MRC 2017-2021



Michel Aucoin, maire de Sainte-Victoire-de-Sorel, Denis Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC, Denis Marion, maire de Massueville, Denis Benoit, maire de Saint-Aimé, Gilles Salvat, maire de Saint-Robert, Sylvain Dupuis, maire de Saint-Ours, Serge Péloquin, maire de Sorel-Tracy, Michel Blanchard, maire de Saint-David, Diane De Tonnancourt, mairesse de Yamaska, Georges-Henri Parenteau, maire de Saint-Gérard-Majella, Vincent Deguise, maire de Saint-Joseph-de-Sorel, Michel Péloquin, maire de Sainte-Anne-de-Sorel, Michel Beck, maire de Saint-Roch-de-Richelieu (janvier à novembre), Alain Chapdelaine, représentant désigné à la MRC (décembre).

## RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC - 2018

MEMBRES DU CONSEIL	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION DE DÉPENSES
<b>Préfet</b>	17 738,45 \$	8 869,22 \$
<b>Conseiller régional</b> (incluant le préfet suppléant)	5 912,82 \$	2 956,41 \$

## L'ÉQUIPE DE LA MRC

La MRC, c'est une équipe dynamique de 20 employés, sous la direction de M. Denis Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier, qui travaillent en collaboration avec le Conseil et les organismes du milieu pour optimiser le développement régional et offrir différents services à la population.



**Josée Bergeron**  
Directrice des ressources  
financières et matérielles



**Josée-Ann Bergeron**  
Coordonnatrice aux  
communications



**Denis Boisvert**  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier



**Nicolas Bourseiller**  
Coordonnateur à la sécurité  
incendie et civile



**Chantal Chapdelaine**  
Secrétaire-réceptionniste



**Stéphanie Cournoyer**  
Secrétaire



**Jean-François Dauphinais**  
Coordonnateur à l'aménagement  
du territoire depuis juillet, en  
remplacement de Gabriel Rioux.



**Patrick Delisle**  
Directeur général adjoint et  
secrétaire-trésorier adjoint



**Benoit Jolicoeur**  
Inspecteur régional



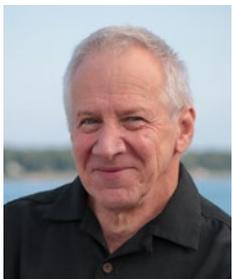
**Marie-Pier Lachance**  
Coordonnatrice au  
développement culturel



**Annie Lanoie**  
Technicienne en comptabilité  
qui a quitté en août et a été  
remplacée par une contractuelle



**Véronique Massé**  
Coordonnatrice à la politique  
familiale et des aînés



**François Ménard**  
Inspecteur à la gestion des  
matières résiduelles



**Caroline Morrison**  
Coordonnatrice aux  
technologies de l'information



**Hélène Paul**  
Adjointe à la direction



**Maxime Risse**  
Technicien à la géomatique



**Marie-Hélène Trudel**  
Coordonnatrice à la gestion  
des cours d'eau



**Jacinthe Vallée**  
Greffière



**Mohamed Aliouane**  
Coordonnateur à la gestion  
des matières résiduelles



**Andréanne Bergeron**  
Coordonnatrice au dévelop-  
pement de la zone agricole

## LA MRC EN UN COUP D'ŒIL

La MRC est un acteur de première importance sur la scène régionale. En plus d'être un organisme de planification, elle intervient concrètement sur le terrain afin d'améliorer la qualité de vie de la population.

## PLANIFICATION

- Schéma d'aménagement et de développement du territoire;
- Plan de gestion des matières résiduelles;
- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Politique de développement culturel;
- Politique familiale et des aînés;
- Politique relative à la gestion des cours d'eau;
- Plan de développement de la zone agricole;
- Plan de conservation et de mise en valeur des boisés;
- Plan de développement régional *Fais ta marque*.

## SERVICES AUX MUNICIPALITÉS

- Service d'évaluation municipale (pour 9 municipalités);
- Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes;
- Service du réseau de fibre optique;
- Service d'une ressource aux technologies de l'information;
- Service d'une ressource aux communications.

## DÉVELOPPEMENT

- Centre local de développement de Pierre-De Saurel;
- Office du tourisme de la région de Sorel-Tracy;
- Réseau cyclable de la Sauvagine;
- Coop de services Internet Pierre-De Saurel;
- Parc éolien Pierre-De Saurel;
- Fonds de développement des territoires;
- Fonds d'aide au rayonnement des régions.

## SERVICES À LA POPULATION

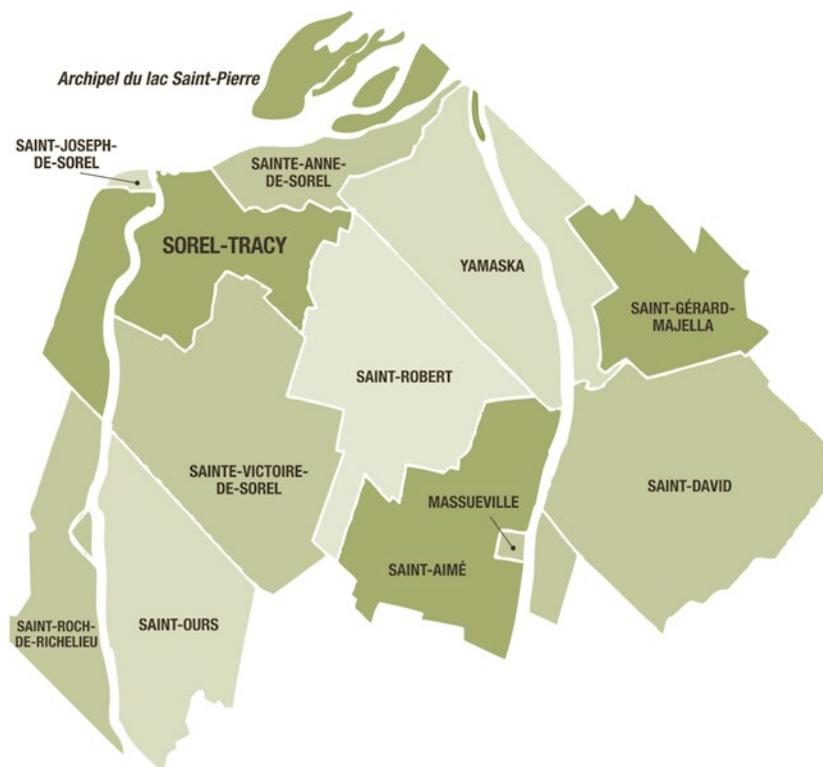
- Aménagement et entretien des cours d'eau;
- Gestion des matières résiduelles (incluant la gestion des collectes hebdomadaires);
- Écocentre régional;
- Programmes d'amélioration de l'habitat (gestion de programmes de subvention gouvernementale pour la rénovation domiciliaire);
- Sécurité publique en collaboration avec la Sûreté du Québec;
- Transport adapté, collectif rural et Taxibus.

## LA MRC EN CHIFFRES – ANNÉE 2018

- Nombre de municipalités : 12
- Population en 2018 : 51 274 selon le décret publié dans la Gazette officielle du Québec
- Superficie : 594 km<sup>2</sup>
- Réseau hydrique : environ 1 000 km de cours d'eau sous sa juridiction
- Budget : 17,3 M \$

La MRC est composée de deux municipalités urbaines fortement industrialisées, représentant 71 % de sa population et concentrées dans seulement 10 % du territoire. C'est aussi une zone rurale de 10 municipalités couvrant 90 % de son territoire et représentant 29 % de sa population totale.

La MRC de Pierre-De Saurel : une complémentarité urbaine et rurale!



## LA MRC... PRÉSENTE DANS LA COMMUNAUTÉ

Pour mener à bien le rôle de la MRC en termes de gouvernance régionale, les membres du Conseil privilégient la concertation. Les conseillers régionaux y contribuent donc en participant aux travaux de plusieurs comités et organismes. Ils peuvent ainsi compter sur les recommandations de nombreux comités régionaux, mais aussi externes à la MRC, pour alimenter leurs réflexions concernant les différents dossiers.

## ORIENTATIONS 2017-2022

Le Conseil de la MRC a adopté trois grandes orientations stratégiques, lesquelles guident les politiques et la planification sectorielle en cours ou à venir :

- Offrir des services répondant aux besoins des citoyens en tant que région dynamique (l'importance d'un cadre de vie de qualité);
- Diversifier et maîtriser notre économie par l'innovation (l'optimisation des forces économiques);
- Valoriser l'éducation comme levier vers une citoyenneté responsable (la formation et l'éducation au coeur du cheminement professionnel des citoyens vers un emploi de qualité).



## ORGANISMES PARTENAIRES DE LA MRC

La MRC confie à des organismes, tant existants que ceux qu'elle a créés, des mandats spécifiques pour lesquels elle assure le financement.

### PARC ÉOLIEN PIERRE-DE SAUREL S.E.C.

Parc éolien Pierre-De Saurel est une société en commandite créée par la MRC. Ce projet régional émane de la volonté des élus de diversifier les sources de revenus pour diminuer l'effort des contribuables. Il est créateur de richesses et permet la réalisation de projets sur le territoire de la MRC.

### Réalisations 2018

- Refonte du site Internet;
- Suivi du rendement des terres agricoles pour les 5 premières années d'opération du parc éolien réalisé par un agronome agréé afin d'assurer une remise en culture adéquate sur les parcelles où ont été effectués des travaux lors de la construction du parc éolien;
- Mise en place, conformément au décret gouvernemental, d'un programme de suivi du paysage, de la faune avienne et des chauves-souris comprenant, entre autres :
  - o Distribution d'un sondage sur l'aspect visuel du parc éolien à 500 foyers situés dans les municipalités de Yamaska, Saint-Robert, Saint-Aimé, Saint-David et Massueville;
  - o Étude du comportement des oiseaux à l'approche du parc éolien lors des migrations et évaluation du taux de mortalité des oiseaux et des chauves-souris;
- Acquisition et mise en place d'un logiciel de protection des chiroptères (chauves-souris) afin de contrôler, selon la vélocité des vents, la production des éoliennes, surtout en période de migration des chiroptères survolant le site du parc éolien;
- Prise de données en vue de proposer un nouveau calibrage des éoliennes afin d'optimiser leur productivité lors des périodes de verglas durant lesquelles les éoliennes sont couvertes de givre tout en prenant les dispositions pour assurer les mesures de protection usuelles;
- Mise en place d'une inspection diligente du parc éolien en vue de la fin de la garantie de Servion et d'un calendrier de transfert afin d'assurer une transition efficace lors du changement du fournisseur pour l'entretien du parc;
- Préparation de la transition en vue du renouvellement du conseil d'administration et des élections aux différents postes devenus vacants;
- Inscription du Parc éolien Pierre-De Saurel aux Grands Prix du génie-conseil québécois.



## CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE PIERRE-DE SAUREL

La MRC est responsable du développement économique de la région. Elle confie cependant ce mandat au CLD de Pierre-De Saurel et approuve chaque année le budget de fonctionnement de l'organisme. La MRC approuve aussi les orientations générales déterminées par le conseil d'administration du CLD.

La mission du CLD est de contribuer au développement économique par la création d'emplois durables, le tout en soutenant et en stimulant l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat en économie sociale auprès des porteurs de projets d'affaires de la région. Le CLD participe aussi au développement local en collaboration avec différents partenaires socioéconomiques.

### Réalisations 2018

- Soutien technique :
  - o Création de 11 entreprises;
  - o Consolidation et expansion de 5 entreprises, dont une relève;
  - o Accompagnement de 111 promoteurs;
  - o Création ou maintien de 167 emplois;
  - o Gestion de 440 154 \$ de fonds et de programmes, mais généré des investissements de 2 096 327 \$.
- Mentorat pour entrepreneurs :
  - o 5 jumelages réalisés - 9 mentors - 12 mentorés
- Organisation de 16 ateliers de formation :
  - o Mise en place de la nouvelle plateforme *CONNEXION Entrepreneurs*, pour soutenir le démarrage d'entreprises avec vidéos et blogue.
- Coordination de la communauté entrepreneuriale *ICI, on entreprend!*
- Activités structurantes :
  - o Participation aux Journées Québec, à Paris, pour le recrutement d'une main d'œuvre spécialisée;
  - o Coordination du programme « Bourse d'accompagnement à la relève agricole »;
  - o Participation au comité local de la zone industrialoportuaire (ZIP) de Sorel-Tracy;
  - o Participation au comité régional de développement (CRD) de la MRC de Pierre-De Saurel;
  - o Participation au comité régional agricole (CRA) de la MRC de Pierre-De Saurel.



Lancement de la plateforme *CONNEXION Entrepreneurs*.



Participation à la Foire de recrutement, organisée par l'Orienthèque et le CJE de Pierre-De Saurel.



Remise des *Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif* à deux projets de la MRC de Pierre-De Saurel par le Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie.



Participation aux Journées Québec à Paris.

## SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

Le Service de transport adapté et collectif régional (STACR) est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de transporter, sur le territoire de la MRC, les personnes handicapées qui ne peuvent pas utiliser les autres services de transport tels que les taxis ou Taxibus. Le STACR offre également un service de transport collectif rural par le biais des places disponibles dans les véhicules de transport adapté.

En décembre 2018, le STACR est devenu le mandataire et l'administrateur du service de taxi collectif Taxibus. Cette décision a été prise dans un but de conserver une proximité avec la population pour le développement et la prise de décision. Ce qui a aussi valu à la MRC l'obtention d'une subvention supplémentaire de 125 000 \$ annuellement pour les municipalités desservies par Taxibus, réduisant d'autant leurs coûts.

Annuellement, l'organisme effectue près de 74 000 déplacements en Taxibus et près de 46 000 déplacements en transport adapté et collectif régional.

### Réalisations 2018

- Création d'un poste à la direction générale;
- Déménagement dans de nouveaux locaux permettant d'offrir les services de transport adapté, de transport collectif et de Taxibus sous un même toit;
- Bonification de l'équipe : ajout de deux agents à la répartition et au service à la clientèle et d'un agent administratif afin de maintenir un service de qualité compte tenu du service ajouté (Taxibus);
- Acquisition d'un nouvel autobus pour assurer la fiabilité et le confort à la clientèle.

## RÉSEAU CYCLABLE DE LA SAUVAGINE

Le Réseau cyclable de La Sauvagine est un organisme bénévole qui vise à promouvoir le cyclisme dans la région. Il est mandaté par la MRC, notamment pour l'entretien de la piste cyclable La Sauvagine et pour y offrir les services de patrouilleurs saisonniers. Cette piste cyclable asphaltée de 12 km traverse une partie de Sorel-Tracy et s'étire à travers champs, boisés et exploitations agricoles. Elle est reliée au réseau cyclable de la ville-centre et fait partie de la Route verte no 3.

### Réalisations 2018

- Aménagement de la halte Jeanne-Cournoyer;
- Ajout de panneaux d'information sur les plantes indigènes, en collaboration avec la Société d'horticulture du Bas-Richelieu;
- Organisation d'une randonnée familiale à vélo dans le cadre de l'événement Familles en fête.



## OFFICE DE TOURISME DE LA RÉGION DE SOREL-TRACY

La MRC confie à l'Office de tourisme de la région de Sorel-Tracy la responsabilité de l'accueil et de la promotion du tourisme régional.

La mission de l'organisme consiste à regrouper, à concerter et à représenter les intervenants touristiques, et ce, à des fins d'accueil et de promotion touristique devant générer un rayonnement régional, national et international.

### Réalisations 2018

- Réalisation d'un plan marketing 2018-2020 avec une agence spécialisée en marketing touristique;
- Conception d'une nouvelle image de marque : L'archipel aux 104 plaisirs ;
- Refonte complète du site Web : [www.tourismeregionsoreltracy.com](http://www.tourismeregionsoreltracy.com);
- Mise en œuvre d'une campagne promotionnelle majeure;
- Augmentation de 75 % du nombre de visiteurs sur le site Web;
- Organisation d'une tournée de familiarisation pour les agences de voyages et les tours opérateurs;
- Ouverture d'un bureau d'information touristique satellite sur le quai Catherine-Legardeur;
- Production et distribution du *Guide touristique 2018-2019* et de la *Carte touristique 2018-2019*;
- Création du *Guide vélo 2018-2019*;
- Tournage d'une vidéo promotionnelle valorisant les atouts de la région.



Présence d'un bureau d'information touristique satellite sur le quai Catherine-Legardeur.



Création du *Guide vélo 2018-2019*.



Mise en œuvre d'une campagne promotionnelle majeure.

# LES RÉALISATIONS DE LA MRC EN 2018

## AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire constitue la mission première de la MRC. Pour répondre à cette responsabilité, l'un des principaux outils utilisés est le schéma d'aménagement et de développement (SAD) avec lequel la MRC organise l'évolution de son territoire. Ce document se veut un outil de connaissance, de concertation et de mise en œuvre d'une vision régionale du développement de notre territoire. Mais c'est avant tout un document de planification touchant plusieurs aspects tels que la mobilité, le patrimoine, l'agriculture, les grandes affectations du sol, etc. Ainsi, afin d'assurer une cohérence au niveau régional, les plans d'urbanisme et les règlements municipaux doivent être conformes aux objectifs élaborés dans le SAD. Dans le même ordre d'idées, afin d'assurer une cohérence au niveau national, le SAD doit être conforme aux grandes orientations de développement émis par le gouvernement du Québec.

### Réalisations 2018

- Service-conseil aux municipalités sur les questions relatives à l'urbanisme, au territoire agricole, au patrimoine bâti et à l'environnement;
- Émission de 25 certificats de conformité aux municipalités locales;
- Poursuite de la révision du SAD, incluant la révision des périmètres d'urbanisation des 12 municipalités;
- Participation aux activités de planification stratégique du comité régional de développement (CRD) de la MRC;
- Participation aux travaux du comité local pour le développement de la ZIP de Sorel-Tracy.

## DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La MRC a fait du développement culturel et du patrimoine l'un de ses axes d'intervention. Grâce aux ententes de développement culturel signées au fil des ans avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), la MRC a réalisé plusieurs projets de développement culturel, notamment par la pratique de la médiation culturelle en collaboration avec les milieux du tourisme, scolaire, des affaires et du patrimoine. Ainsi sont nés, sous la gouverne du comité régional culturel, des projets comme *Foudl'Art*, *Toqué de culture*, *Qui ment songe* et les circuits touristiques tels que la *Virée champêtre* et la *Virée des rives*.

La MRC est également un membre actif du réseau Les Arts et la Ville et de Culture Montérégie.

### Réalisations 2018

- Développement d'un nouveau circuit de géorallye *La Virée des rives*;
- Organisation de la 6<sup>e</sup> édition de *Foudl'Art* où 150 jeunes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année du primaire ont été initiés à l'art et guidés par un artiste professionnel :
  - Amélioration de la soirée de gala de manière à ce qu'elle soit plus dynamique, éclatante, professionnelle et à offrir aux jeunes une expérience plus complète.



Activité de géorallye.



Projet Les Gardiens.

- Organisation de la 9<sup>e</sup> édition de Capture ton patrimoine, un concours ayant permis à 26 élèves de secondaire 1 de s'initier à l'art de la photographie tout en découvrant le patrimoine de leur région;
- Reprise des actions entourant les œuvres de design rural et urbain pour le projet Les Gardiens : verdissement de structures associées à des personnages historiques mettant en valeur les paysages exceptionnels de la région;
- Organisation de l'événement *Ensemble, soyons Toqué de culture*, une activité de perfectionnement autour des fonctionnalités du site Web Toqué de culture suivi d'un 5 à 7 réseautage autour de la conférence *Numérique et culture, que des opportunités!* où une trentaine de participants oeuvrant au développement régional y ont pris part;
- Renouvellement de l'adhésion de la MRC à l'entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Montérégie-Est présentée par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour un montant de 5 000 \$.

## DÉVELOPPEMENT ET RAYONNEMENT RÉGIONAL

### Participation au mérite Ovation municipale de l'UMQ

Finaliste pour son projet de parc éolien, la MRC a participé au mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec.

Le projet Parc éolien Pierre-De Saurel s'est en effet démarqué grâce au caractère novateur de sa démarche et de ses résultats, à son potentiel de transfert et d'exemplarité, aux retombées pour le milieu et, finalement, en raison de son niveau d'optimisation des ressources internes et externes.



Lancement de la 6<sup>e</sup> édition de *Foudl'Art*.



Participation au mérite Ovation municipale de l'UMQ.



### **Interpellation de la MRC auprès du gouvernement dans le dossier des glissements de terrain**

Les conseillers régionaux ont donné sept avis de motion en 2018 et, en parallèle, ont adopté trois résolutions sur le même sujet, réitérant chaque fois leur volonté de tenir des rencontres d'information publiques au sujet de la nouvelle cartographie associée aux zones potentielles de glissements de terrain et du cadre normatif s'y rattachant.

La MRC demandait aux ministères concernés (le MTQ et le MSP) de rencontrer, dans un premier temps, les maires, directeurs généraux et inspecteurs des municipalités concernées pour ensuite participer activement à deux rencontres d'information publiques. L'objectif de ces rencontres étant d'expliquer aux contribuables concernés par les zones de glissement de terrain les nouvelles cartes, le cadre normatif ainsi que la méthodologie utilisée pour identifier lesdites zones et de répondre à leurs questions à cet effet. L'objectif poursuivi par le Conseil de la MRC était de tenir ces rencontres avant qu'il adopte le règlement de modification du schéma d'aménagement en vue d'y intégrer lesdites zones.

### **Interpellation de la MRC auprès du gouvernement pour le retour d'une direction permanente à l'Hôtel-Dieu de Sorel**

Le comité de liaison en santé, auquel participent activement les représentants de la MRC, a réclamé le retour d'une direction permanente à l'Hôtel-Dieu de Sorel et la récupération de tous les pouvoirs locaux qui lui ont été retirés à la suite de la restructuration. Ce comité de liaison a été formé dans le but de permettre aux élus de parler d'une seule et même voix pour défendre les enjeux locaux de santé.

### **Tenue d'une soirée d'accueil pour les nouveaux élus**

À la suite des élections municipales de 2017, plusieurs municipalités de la MRC ont accueilli de nouveaux élus au sein de leur conseil municipal respectif. La MRC a profité de cette occasion pour inviter l'ensemble des élus municipaux à une soirée d'information portant sur la MRC. En plus de la transmission d'informations générales sur la MRC telles que son rôle, ses responsabilités et ses obligations, les employés ont été invités à se présenter aux élus et à expliquer leur rôle au sein de l'organisme. Cette rencontre constituait la deuxième du même genre, la première ayant été tenue en 2014, après les élections de 2013.

### **Prolongement de la piste cyclable régionale La Sauvagine**

La MRC a bénéficié d'une aide financière dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour la réalisation d'une liaison cyclable entre les MRC de Pierre-De Saurel et des Maskoutains.

Le projet consiste en la réalisation d'un lien cyclable (voies partagées) entre les deux MRC en prévoyant une boucle qui sera réalisée sur une partie de l'emprise ferroviaire abandonnée que la MRC loue au ministère des Transports du Québec (MTQ). Au total, ce sont près de 6 km qui seront ajoutés à la piste cyclable régionale.

### **Implantation de bornes électriques sur le territoire**

À la demande des membres du Conseil de la MRC, Hydro-Québec a octroyé une aide financière afin d'implanter des bornes électriques à recharge rapide sur son territoire. Cette demande a été présentée afin d'améliorer le réseau de ces bornes dans l'axe de la route 132, au sud du fleuve Saint-Laurent. Au total, 3 bornes ont pu être installées aux endroits suivants :

- À Sorel-Tracy, parc Regard-sur-le-Fleuve (2 bornes);
- Sur la route 133 à Saint-Ours, Marché Tradition - Arpin et Fils inc. (1 borne).

## **Manifestation d'une volonté à former un comité sur la mobilité**

Des représentants de la MRC et de la Ville de Sorel-Tracy ont échangé avec le MTQ afin de former un comité pour discuter et planifier une stratégie concertée sur la fluidité des transports dans la MRC et en périphérie. Dans le cadre de cette démarche, la MRC et la Ville ont proposé, entre autres pour favoriser de meilleurs déplacements, l'analyse du développement de l'axe nord-sud ainsi que de l'axe est-ouest. Le MTQ a acquiescé favorablement à cette demande en fin d'année.

## **Mise en œuvre des actions de l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)**

Une entente signée avec le MIDI a permis à la MRC d'obtenir une aide financière de 12 500 \$/an sur trois ans, et pour laquelle la MRC doit investir le même montant. Cette entente lui permet de soutenir ses efforts visant la concertation et la mobilisation afin d'édifier une collectivité accueillante et inclusive. C'est l'Orienteur, organisme régional détenant une expertise dans le domaine de l'immigration sur le territoire, qui a le mandat de mettre en œuvre certaines actions pour aider la MRC dans cette démarche :

- Participation au Marché de l'emploi « PLUS »;
- Participation à l'Événement Carrières à Montréal;
- Collaboration au Gala du mérite économique de Sorel-Tracy avec la remise d'un prix dans la catégorie « Employeur de choix » afin de reconnaître l'ouverture des organisations à l'embauche de ressources issues de l'immigration;
- Réalisation d'une vidéo promotionnelle de la région;
- Participation à une journée d'accueil pour les familles immigrantes;
- Organisation de la conférence *Le sprint de la vie!* de Bruny Surin;
- Participation accrue à des salons de grands centres urbains.

## **Adoption d'une politique de tolérance zéro à la MRC**

Les membres du Conseil de la MRC ont adopté une politique de tolérance zéro pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous à la MRC. À ce titre, les conseillers régionaux ont réaffirmé les quatre valeurs suivantes :

- La promotion de la dignité de la personne;
- La protection de l'intégrité physique et psychologique des élus et des employés;
- Le respect envers les élus et les employés et entre les différentes personnes appelées à œuvrer auprès de la MRC;
- La sécurité des élus et des employés.

## **Fonds de développement des territoires : favoriser le développement local et régional**

Ayant compétence en matière de développement local et régional, c'est la MRC qui gère les sommes en provenance du Fonds de développement des territoires (FDT). À cet effet, le Conseil de la MRC identifie chaque année ses priorités d'intervention et établit une politique de soutien aux projets structurants.

Les priorités d'intervention 2018-2019 sont :

- Diversifier et pérenniser l'économie;
- Revitaliser et embellir le milieu;
- Améliorer l'environnement;
- Mettre en valeur les attraits et développer les activités touristiques et culturelles;
- Mobiliser et impliquer les citoyens;
- Développer l'offre en loisir libre et encadrée;
- Créer et améliorer l'accès aux services de proximité;
- Développer le secteur résidentiel et revitaliser certains secteurs;
- Soutenir le développement du transport collectif ou alternatif;
- Attirer de nouvelles familles et contrer l'exode des jeunes.

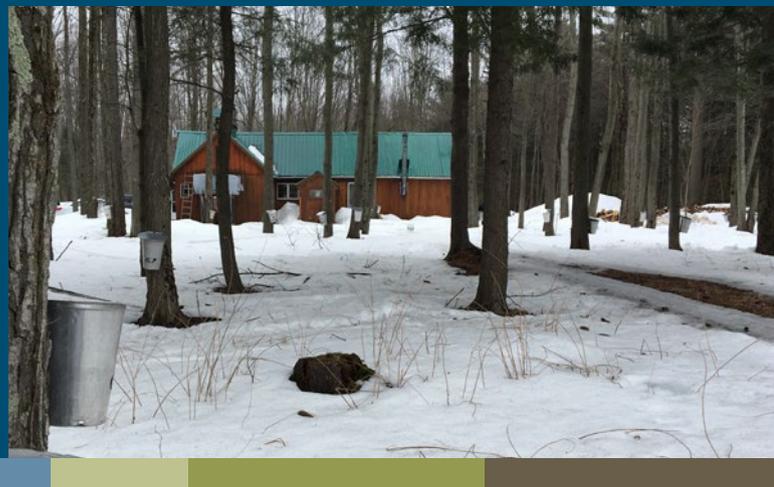
Le volet « Ruralité » du FDT prévoit un soutien pour les projets visant l'amélioration des conditions de vie des collectivités rurales. Il préconise les approches nouvelles qui misent sur les gens vivant dans les milieux ruraux et sur les ressources naturelles et patrimoniales des collectivités de la MRC.

Liste des projets soutenus par la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie en 2018 qui se divise en deux volets, soit « Ruralité » et « Régional » :

## Volet « Ruralité »

### *Enveloppe régionale :*

- Renouveau de l'entente entre la COOP de services Internet Pierre-De Saurel et la MRC afin de financer le fonctionnement de la coopérative, ce qui permet d'assurer l'accessibilité à Internet haute vitesse sur des parties de son territoire qui ne seraient pas desservies autrement (15 000 \$);
- Circuit gourmand de la MRC de Pierre-De Saurel (14 910 \$);
- Design rural : éclairage du projet Les cinq Gardiens (21 480 \$).



### *Enveloppes municipales :*

- Saint-Ours : aménagement de la bibliothèque à la Maison de la culture André-Melançon (22 565,30 \$);
- Sainte-Anne-de-Sorel : aménagement du stationnement du parc Henri-Letendre (conteneurs semi-enfouis) (25 217,22 \$);
- Sainte-Victoire-de-Sorel : aménagement d'une surface de dek hockey (49 890,24 \$).

**Aide octroyée par le FDT- Volet « Ruralité » en 2018 :  
149 062,76 \$**

**Investissement total pour la collectivité en 2018 :  
168 729,75 \$**

## Volet « Régional »

- Aide financière à l'Office du tourisme de la région de Sorel-Tracy pour son plan marketing 2018 (150 000 \$);
- Aide financière au Centre des arts contemporains du Québec à Sorel-Tracy pour son projet de création d'un centre de diffusion et de création multidisciplinaire (25 000 \$ pour 2018-2019 et 25 000 \$ pour 2019-2020);
- Aide financière à l'organisme Action Logement Pierre-De Saurel pour la poursuite du projet *Logement intergénérationnel* initié grâce à une subvention du programme Québec ami des aînés (5 000 \$);
- Renouvellement de l'entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec dans un programme qui permet de subventionner des initiatives culturelles de la région (5 000 \$);
- Participation au programme Mobilisation-Diversité du MIDI (29 000 \$);
- Subvention au Comité de la main-d'œuvre de la métallurgie du Québec pour le projet *Rêver la métallurgie* (5 000 \$);
- Subvention pour le fonctionnement de la Maison de la musique de Sorel-Tracy (5 000 \$);
- Subvention au Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu pour le projet *Du Coeur au ventre* visant à développer un nouveau service de marché alimentaire (14 348 \$).

**Aide octroyée par le FDT- Volet « Régional » en 2017 :  
268 348 \$**

**Investissement total pour la collectivité en 2017 :  
3 131 793 \$**

## Programmes d'amélioration de l'habitat

En tant que gestionnaire du Programme d'adaptation de domicile (PAD), de celui de Petits établissements accessibles (PEA) et de RénoRégion (PRR) de la Société d'habitation du Québec (SHQ), la MRC a le mandat de valider l'admissibilité des demandes et l'engagement de l'aide financière accordée et de vérifier la conformité des travaux pour chacun des dossiers.

Ces programmes d'aide financière visent soit l'adaptation du domicile ou d'un petit établissement pour améliorer l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite, soit la rénovation domiciliaire pour les propriétaires à faible revenu.

### Programme d'adaptation de domicile

- 1 dossier traité;
- Subventions totales : 3 660 \$ accordé pour le maintien à domicile de personnes handicapées ou âgées;
- 16 dossiers amorcés en 2018 pour des subventions potentielles de 256 000 \$. Les dossiers s'échelonnent parfois sur plus d'une année.

### Petits établissements accessibles

Aucun dossier traité en 2018 (création du programme en juin 2018 par la SHQ).

### RénoRégion

- 11 dossiers traités;
- Subventions totales : 95 380 \$ accordé aux propriétaires à faible revenu pour réaliser des travaux de rénovation sur leur résidence;
- Ces programmes étant une aide financière, une partie des coûts liés aux travaux est assumée par le propriétaire.

## DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

La MRC s'est dotée d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) en 2016. Il s'agit d'un outil de mise en valeur de la zone agricole réalisé avec la participation et l'appui de partenaires du milieu.

### L'agriculture dans la MRC de Pierre-De Saurel, c'est :

- 90 % du territoire représenté par la zone agricole;
- 35 000 hectares en culture, soit l'équivalent de la superficie de la ville de Gatineau;
- 380 entreprises agricoles et agroalimentaires, principalement des entreprises de grandes cultures (maïs, soya et céréales) et des fermes laitières.

## Réalisations 2018

- Prospection ciblée et démarchage visant à consolider et/ou à développer de nouveaux marchés en lien avec les principales productions agricoles de la MRC;
- Mise en place d'un circuit gourmand, une excellente façon de découvrir le terroir de la région grâce à la participation d'une quinzaine de producteurs locaux, d'un passeport *foodie* et d'offres gourmandes exclusives. Un projet réalisé en partenariat avec La Montérégie, Le Garde-Manger du Québec;
- Promotion des bonnes pratiques agroenvironnementales des agriculteurs locaux grâce au concours *L'agroenvironnement... c'est mon affaire!* et à la diffusion d'articles dans le journal Les 2 Rives;
- Participation au Comité de bassin versant de la rivière Pot-au-Beurre et à ses activités :
  - o Collaboration au projet collectif *Vision Lavallière 2025* de l'UPA dont l'objectif principal est de sensibiliser les producteurs agricoles à adopter de bonnes pratiques agroenvironnementales;



Journée portes ouvertes de l'UPA à la Ferme J.N. Beauchemin et Fils inc. de Saint-Ours.



Journée portes ouvertes de l'UPA à la Ferme J.N. Beauchemin et Fils inc. de Saint-Ours.

- Dépôt d'une demande de subvention commune, avec les MRC des Maskoutains et des Jardins-de-Napierville, au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour le projet ARTERRE, un service de maillage entre cédants et aspirants agriculteurs qui vise à soutenir la relève à la recherche de terres agricoles;
- Soutien aux producteurs agricoles pour le démarrage de nouveaux projets;
- Activités de représentation dans différents événements pour promouvoir le PDZA (ex. : journée portes ouvertes de l'UPA à la Ferme J.N. Beauchemin et Fils inc. de Saint Ours);
- Présentation du PDZA et du processus ayant mené à son adoption lors de l'événement Rencontre des Villes et Villages en santé de la Montérégie du Réseau québécois de villes et villages en santé :
  - o Production d'une capsule promotionnelle pour l'occasion.



Lancement du circuit gourmand.



Journée portes ouvertes de l'UPA à la Ferme J.N. Beauchemin et Fils inc. de Saint-Ours.



## GÉOMATIQUE

La géomatique est une discipline qui collecte, analyse et diffuse des données géographiques par des moyens informatiques dans le but d'en faire des cartes géographiques de qualité. À cet effet, le technicien à la géomatique travaille en collaboration avec les services de la MRC sur différents projets. La géomatique est aujourd'hui un outil incontournable de la gestion du territoire. Elle permet notamment au Conseil de la MRC de prendre des décisions éclairées et efficaces dans des projets liés à l'aménagement du territoire, la sécurité incendie et civile, la gestion des cours d'eau, le patrimoine bâti, etc.

### Réalisations 2018

- Finalisation et expérimentation d'une base de données facilitant la gestion et le traitement des données géomatiques du territoire de la MRC;
- Création d'un outil permettant de calculer avec précision la vitesse de déplacement et le temps de réponse des différents services incendie desservant le territoire;
- Acquisition de photographies aériennes datant de 1931 et de 1935 afin de mieux documenter l'évolution du territoire et de son occupation;
- Création de cartes à transmettre aux citoyens concernés par des travaux de cours d'eau;
- Réalisation de plusieurs cartes en lien avec la révision du schéma d'aménagement;
- Soutien aux différents professionnels de la MRC selon leurs besoins en géomatique.

## GESTION DES COURS D'EAU

La MRC a la responsabilité d'assurer le libre écoulement des eaux pour les 1 000 kilomètres de cours d'eau sous sa compétence, même ceux créés ou modifiés par une intervention humaine. Toutefois, quelques exceptions s'appliquent telles que :

- Les rivières Yamaska et Richelieu ainsi que le fleuve Saint-Laurent;
- Un fossé de voie publique ou privée;
- Un fossé mitoyen;
- Un fossé de drainage qui satisfait à certaines exigences précises.

La responsabilité de la MRC en matière de cours d'eau se traduit principalement par la réalisation de travaux pour retirer toutes obstructions susceptibles de menacer la sécurité des personnes et des biens.

### Réalisations 2018

- Suivi des demandes d'intervention :
  - o Réalisation de travaux d'entretien de cours d'eau en 2018 : 11 dossiers traités (29 km);
  - o Préparation des travaux d'entretien de cours d'eau 2019 : 12 demandes d'intervention déposées (31 km);
  - o Réception d'un certificat d'autorisation pour la réalisation des travaux d'entretien du ruisseau du Marais.
- Application du Règlement 260-17 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux :
  - o Émission de 7 permis pour des traverses de cours d'eau;
  - o Émission d'un permis pour projet susceptible d'augmenter les débits.
- Application de la Politique relative à la gestion des cours d'eau :
  - o Entente avec les municipalités pour la gestion de deux barrages de castors;
  - o Gestion d'obstructions et de nuisances ponctuelles.



Membres du comité de bassin versant de la rivière Pot-au-Beurre.

- Caractérisation des bandes riveraines en milieu agricole :
  - o Embauche de deux stagiaires;
  - o Réalisation d'un portrait de l'état des cours d'eau et de la qualité des bandes riveraines : inventaire de 230 km de bandes riveraines;
  - o Sensibilisation des riverains à l'aménagement et au maintien d'une bande riveraine adéquate : remise d'une cinquantaine de certificats de mérite pour des bandes riveraines exceptionnelles.
- Organisation d'une journée thématique : *Rendez-vous au champ* :
  - o Visite d'aménagements riverains;
  - o Démonstration de la bande riveraine règlementaire.
- Coordination du comité régional des cours d'eau de la MRC (CRCE) :
  - o Organisation de 3 rencontres annuelles.

## Collaborations

### Regroupement des acteurs municipaux de l'eau (RAME) – OBV Yamaska

- Poursuite du piquetage des bandes riveraines lors de la réalisation des travaux d'entretien;
- Dépôt conjoint au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour un projet de bonification des travaux de cours d'eau afin de permettre la poursuite du projet de caractérisation des bandes riveraines en 2019.

### Comité de bassin versant de la rivière Pot-au-Beurre

- Collaboration au projet collectif *Vision Lavallière 2025* de l'UPA dont l'objectif est de mettre en œuvre de bonnes pratiques agricoles afin d'assurer la cohabitation des usages agriculture-faune dans la baie Lavallière;
- Collaboration au projet d'amélioration et de restauration des habitats champêtres et aquatiques de la rivière Pot-au-Beurre afin d'améliorer la qualité des habitats champêtres et aquatiques des espèces locales.



Caractérisation des bandes riveraines en milieu agricole.



Organisation d'une journée thématique *Rendez-vous au champ*.



Réalisation de travaux d'entretien dans les cours d'eau.



Organisation d'une journée thématique *Rendez-vous au champ*.

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La MRC est l'organisme responsable de la gestion des matières résiduelles générées sur l'ensemble de son territoire. À ce titre, elle gère les contrats et les ententes afin d'assurer la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles. La MRC privilégie l'application du principe des 3RV : la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles. Le personnel de ce service coordonne de plus les différentes collectes sur le territoire des 12 municipalités de la MRC.

Le service de la gestion des matières résiduelles est également responsable, comme le prévoit la *Loi sur la qualité de l'environnement*, de mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et de le réviser tous les 7 ans. Un PGMR est un outil de planification régionale qui vise à assurer une gestion intégrée des matières résiduelles sur le territoire.

### Réalisations 2018

- Titre de personnalité de l'année 2018 CJSO décerné au coordonnateur à la gestion des matières résiduelles, Mohamed Aliouane. Celui-ci s'est distingué notamment par l'implantation de la collecte des matières organiques, la campagne de sensibilisation qui l'a accompagné, Mission : Réduction, mais surtout par les résultats atteignant 60 % de l'objectif dès la première année. Un travail colossal mené en collaboration avec plusieurs collègues de la MRC, principalement avec la coordonnatrice aux communications de même que plusieurs partenaires de la région;
- Bonification des services à l'écocentre :
  - o Construction d'un bâtiment de service;
  - o Points de dépôt officiels de l'ARPE-Québec pour la récupération et la valorisation des produits électroniques, les fameux « Serpuariens »;
  - o Récupération des batteries d'auto à des fins de recyclage.
- « Mission : Réduction » un an plus tard : 6031 tonnes de matières organiques détournées de l'enfouissement grâce à la participation des citoyens à la collecte des bacs bruns;
- Distribution, en collaboration avec les municipalités, de 330 tonnes de compost à travers la MRC;

- Tenue du lancement national de la Semaine québécoise de réduction des déchets à la MRC. À titre de lauréate 2017 du Défi municipalité pour son défi Lunch zéro déchet dans les écoles primaires, la MRC a été partenaire officiel de l'événement en 2018;
- Octroi d'un mandat à la firme Chamard pour l'élaboration de pistes de solution afin d'accroître la participation des occupants des industries, commerces et institutions (ICI) et des multilogements aux collectes des matières recyclables et organiques grâce au prix remporté dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets en 2017;
- Sensibilisation auprès de la clientèle des multilogements pour accroître la participation aux collectes, spécifiquement à celle des bacs bruns;
- Organisation d'une conférence portant sur le thème de la réduction des déchets dans les multilogements.



## LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL EN CHIFFRES

MATIÈRES	QUANTITÉS COLLECTÉES	SITUATION PAR RAPPORT À 2017
Matières organiques	6 031 tonnes	Augmentation de 87 tonnes de matières organiques (+ 1 %)
Matières recyclables	5 079 tonnes	Augmentation de 207 tonnes de matières recyclables (+ 4 %)
Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)	2 365 tonnes	Diminution de 337 tonnes de résidus de construction, de rénovation et de démolition (- 12,5 %)
Ordures ménagères	13 622 tonnes	Réduction de 1 199 tonnes d'ordures ménagères (- 8 %)
Total des matières générées en 2018	27 097 tonnes	Réduction de 1 242 tonnes (- 4 %)



Tenue d'une conférence portant sur le thème de la réduction des déchets dans les multilogements.



Remise du prix personnalité de l'année 2018 CJSO à Mohamed Aliouane.



Lancement national de la Semaine québécoise de réduction des déchets.

## POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

La MRC a fait de l'amélioration de la qualité de vie l'un de ses axes d'intervention en élargissant et en diversifiant ses compétences de base. C'est ainsi qu'elle a adopté, en 2010, la Politique familiale régionale puis, quelques années plus tard, en 2014, la Politique régionale des aînés. La mise en œuvre de ces différentes politiques est assurée par le comité régional de la famille et des aînés. De plus, la MRC travaille en partenariat avec le milieu afin de s'assurer que ses actions reflètent les besoins et les réalités des familles et des aînés de la région. Ainsi sont nés de multiples projets tels que CERTIFIÉ Famille, le Guide du logement, le Répertoire des parcs et espaces verts de la région, la Popote roulante en milieu rural, différents guides des ressources et plus encore.

La MRC est membre du Carrefour action municipale et famille ainsi que du Réseau québécois de Villes et Villages en santé. La MRC a procédé, en concertation avec les membres de nombreux organismes de la région, à plusieurs actions et réalisations.

### Réalisations 2018

- Développement et mise en oeuvre du projet *Matière grise*, en collaboration avec la coordonnatrice aux communications : recrutement des bénévoles, choix du titre et du logo, tournage de 3 émissions. Réalisée en collaboration avec la Table de concertation des aînés Pierre-De Saurel « Agir pour mieux vieillir », MATv Sorel-Tracy et une équipe de bénévoles, *Matière grise* est une émission de télévision destinée aux personnes de 55 ans et plus et à leur famille et vise à favoriser le vieillissement actif sur le territoire et à briser l'isolement des aînés;
- Refonte du site Internet Pierre-De Saurel en santé, une plateforme où plusieurs outils et documents sont mis à la disposition des acteurs du milieu (convaincus qu'une population en santé et dont l'espérance de vie est élevée contribue au développement durable de notre région) en plus d'être un lieu de partage et d'échange;



Tournage de l'émission *Matière grise*.

- Nomination du projet *Pierre-De Saurel en santé* au Gala Distinction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est dans la catégorie « Partenariat Prévention-Promotion »;
- Bonification du service de popote roulante en milieu rural entraînant une baisse de prix de même qu'une offre de menus plus variés pour ses usagers;
- Partenariat, avec les municipalités, à l'organisation de la 3<sup>e</sup> édition du projet Aînés actifs;
- Collaboration au développement d'un lien entre le CISSS de la Montérégie-Est et les différents camps de jour dans les municipalités rurales : formation des animateurs de camps de jour et création d'un mécanisme d'accès au soutien/conseil du CISSS Montérégie-Est;
- Refonte du Guide des ressources aux familles 0-5 ans dans un format beaucoup plus compact, convivial et facile à utiliser : le minibottin. Un outil regroupant l'ensemble des ressources de la région et favorisant l'accès à l'information aux parents;
- Collaboration avec la Table de concertation des aînés Pierre-De Saurel « Agir pour mieux vieillir » à l'organisation de la 4<sup>e</sup> édition du Salon des aînés à l'occasion de la Journée nationale des aînés. Une initiative qui permet de faire connaître les organismes et de présenter les différents services mis à la disposition des aînés;
- Collaboration à l'organisation de la 18<sup>e</sup> édition de Familles en fête où près de 2 500 personnes sont venues s'amuser tout en s'informant des différents services offerts aux familles sur le territoire de la MRC;
- Attestation d'une dizaine de milieux *CERTIFIÉ Famille*, portant à 60 le nombre total d'organisations accueillantes et adaptées aux familles de la région;
- Collaboration à l'organisation de la 3<sup>e</sup> GRANDE semaine des tout-petits sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel;
- Reconnaissance du 1<sup>er</sup> octobre comme étant la Journée nationale des aînés où le Conseil de la MRC a souligné la grande contribution des aînés à nos familles, à nos milieux de travail et à nos collectivités;

- Reconnaissance du 2 octobre comme étant la Journée internationale de la non-violence où le Conseil de la MRC a rappelé l'importance de promouvoir une culture de paix, de tolérance, de compréhension et de non-violence;
- Déclaration de la MRC comme étant une alliée contre la violence conjugale, en partenariat avec la Maison La Source. La MRC a pris part aux 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, un mouvement qui a eu lieu à travers le Québec pour favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes et apporter un soutien aux victimes de violence conjugale;
- Collaboration, avec la Table de concertation des services aux personnes handicapées Pierre-De Saurel, à la réalisation d'un guide de référence pour faciliter l'intégration des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle.

## La concertation... un choix gagnant!

Depuis sa création, le comité régional de la famille et des aînés, par le biais de la coordonnatrice à la politique familiale et des aînés, est présent sur de multiples concertations sur le territoire. Il est ainsi possible d'assurer un réel travail de partenariat pour traiter des enjeux sociaux ayant un impact majeur sur la population de la MRC. Travailler en partenariat permet aussi d'assurer que tous les milieux travaillent en collaboration vers un objectif commun.



## RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE

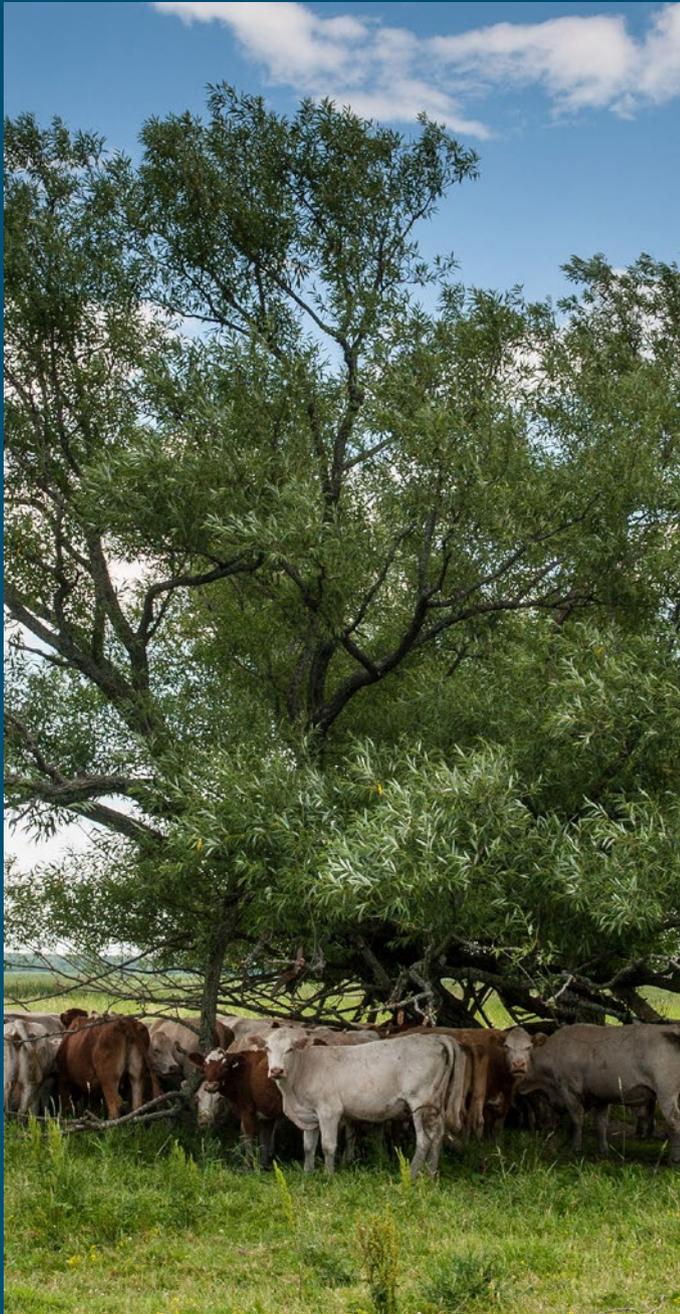
La MRC a adopté le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) relatif à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles ainsi qu'à la préservation des boisés. Ce RCI s'applique spécifiquement en territoire agricole, communément appelé zone verte.

Les citoyens doivent donc respecter les dispositions prévues au RCI pour l'abattage d'arbres, la construction ou l'agrandissement de bâtiments d'élevage d'animaux, les lieux d'entreposage des fumiers ainsi que pour tout accroissement de cheptel.

## Réalisations 2018

- 5 demandes relatives aux installations d'élevage ont été traitées;
- 2 demandes d'abattage d'arbres furent analysées, correspondant à un déboisement total de 1,66 hectare pour lequel 0,67 hectare sera reboisé de façon volontaire (un permis d'abattage d'arbres de moins de 1 hectare ne prévoit pas l'obligation de reboiser);
- 2 demandes ont été analysées pour des coupes d'éclaircie commerciale afin de favoriser le développement de la forêt;
- Modification du RCI pour prendre en considération les nouvelles normes émises par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) en ce qui concerne le bien-être animal. Ces nouvelles normes visent un plus grand confort en accordant plus d'espace à chaque animal et en favorisant des méthodes d'élevage plus respectueuses des animaux. Les modifications réglementaires apportées au RCI furent établies dans l'esprit de cohabitation des usages agricoles et non agricoles, soit l'essence même de cette réglementation.

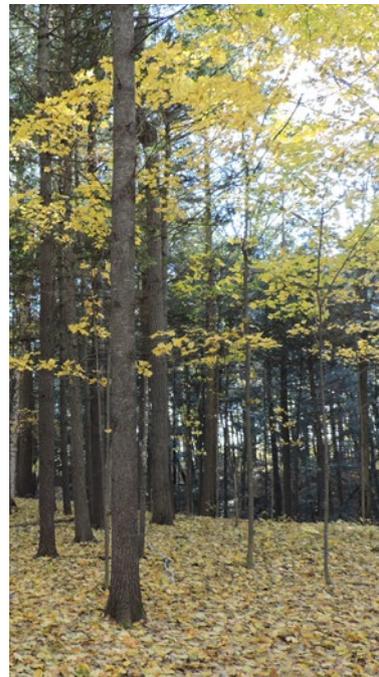




## PROTECTION CONTRE LES COUPES À BLANC EN TERRITOIRE AGRICOLE

Afin de préserver le couvert forestier à la suite de travaux de coupes à blanc effectués pour la mise en culture sur une superficie supérieure ou égale à 1 hectare, le demandeur doit reboiser, dans la même municipalité et sur une terre lui appartenant, une superficie équivalente à la surface coupée dans les 24 mois suivant la fin des travaux.

Si le demandeur démontre qu'il lui est impossible de le faire dans la même municipalité, il devra reboiser une autre terre lui appartenant pourvu que cette dernière soit située sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. À défaut de pouvoir respecter cette obligation, les coupes à blanc ne peuvent être autorisées.



## SÉCURITÉ INCENDIE

La *Loi sur la sécurité incendie* confère aux MRC la responsabilité, en collaboration avec les municipalités ou les régies et leur service de sécurité incendie (SSI), d'établir et de coordonner la mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI).

Le SCRSI est un document de planification et de concertation régionale qui fixe, pour la MRC, les municipalités ou les régies et leur SSI, les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour assurer une protection optimale contre les incendies et les autres risques d'accident.

### Réalisations 2018

- Suivi du SCRSI en vigueur conformément à la *Loi sur la sécurité incendie*. À cet effet, les municipalités et la MRC ont transmis au ministère de la Sécurité publique (MSP) leur rapport d'activité annuel 2017. Ces documents permettent aux différentes organisations d'assurer le suivi de la mise en œuvre du SCRSI.

### Quelques chiffres du rapport synthèse de la MRC :

- o 4 SSI et 2 régies intermunicipales d'incendie couvrent le territoire de la MRC;
  - o 180 hommes et femmes agissent à titre de pompiers et pompières;
  - o 4 761 visites réalisées pour vérifier l'installation et le fonctionnement des avertisseurs de fumée;
  - o 757 inspections réalisées pour les risques plus élevés;
  - o 1 382 appels reçus par les SSI/régies desservant la MRC;
  - o 55 interventions réalisées pour des incendies affectant la structure ou le contenu d'un bâtiment.
- Poursuite des travaux de révision du SCRSI par le comité régional de sécurité incendie et civile et le comité technique en sécurité incendie;
  - Soutien aux municipalités dans le cadre du programme d'aide financière du MSP pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel. La MRC et les municipalités ont bénéficié d'un montant total de 18 371 \$ pour la période 2017-2018 pour la formation de nouveaux pompiers et le perfectionnement des effectifs, en fonction des besoins de chaque SSI/régie admissible au programme;

- Adoption d'un protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé (PLIU) visant à clarifier et à définir les modalités d'intervention pour les milieux isolés au niveau régional. Il doit permettre aux organisations impliquées dans les opérations de sauvetage et aux gestionnaires de territoire de connaître les ressources existantes afin d'optimiser leur utilisation. Ce travail a été réalisé en collaboration avec plusieurs organisations ;
- Soutien aux municipalités pour la préparation des demandes d'aide financière dans le cadre du programme de l'Agence 9-1-1 en sécurité civile. Ce programme doit aider les municipalités du Québec à se conformer aux exigences du règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;
- Révision du plan de sécurité de la piste cyclable pour assurer la sécurité des usagers. Un travail réalisé en collaboration avec le Réseau cyclable de La Sauvagine, le Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy, la Sûreté du Québec, HRH Services Préhospitaliers inc. et la Centrale d'Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA).



## SÉCURITÉ PUBLIQUE

Depuis 1997, des ententes se sont conclues entre le MSP et les MRC concernant la desserte policière par la Sûreté du Québec (SQ) pour établir un partage des responsabilités. La mise en application de ces ententes est assurée par le comité de sécurité publique (CSP) au sein duquel les membres concentrent leur énergie sur la planification d'un milieu de vie sécuritaire pour la population.

### Réalisations 2018

#### **Création et distribution d'un carnet contenant l'ensemble des libellés contenus dans les règlements municipaux**

En 2017, tous les libellés des règlements municipaux ont été revus afin qu'ils soient normalisés pour l'ensemble du territoire de la MRC. Leur application, par les agents de la paix de la SQ ou, le cas échéant, par un officier municipal désigné, en est ainsi facilitée grâce au nouveau carnet regroupant l'ensemble des règlements municipaux.





ENTRETIEN PARC. ÉOLIEN DÉVELOPPEMENT DURABLE Culture Avenir  
DES COURS D'EAU Planification ENVIRONNEMENT communauté  
AMÉNAGEMENT Transport PROJETS SÉCURITÉ PUBLIQUE, CIVILE ET INCENDIE  
DU TERRITOIRE COLLECTIF RURAL STRUCTURANTS ACTION Famille Région  
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DURABLE Réseau cyclable d'appartenance  
COMPLÉMENTARITÉ DÉVELOPPEMENT Réseau cyclable PROTECTION DES BOISÉS  
RURALE ET URBAINE RÉGION LA SAUVAGINE Transport adapté rural